



**Engineering progress
Enhancing lives***

RAUKANTEX health.protect

Informations techniques



* Nos avancées technologiques. Votre confort au quotidien.

01 Domaines d'utilisation

Grâce à leur surface hygiénique, les bandes de chant REHAU version antibactérienne sont particulièrement adaptées aux secteurs où les exigences en matière d'hygiène sont accrues. Ces bandes de chant conviennent également aux secteurs où la fréquentation du public est forte, comme les établissements publics, les magasins ou les restaurants.

Terminologie

Sur le marché on parle de recettes antibactériennes et antimicrobiennes.

Recettes antibactériennes :

Ces recettes sont chimiquement efficaces contre un large éventail de bactéries indésirables.

Recettes antimicrobiennes :

Ces recettes sont chimiquement efficaces contre un large éventail de bactéries et de champignons, et dans certains cas de virus. Les matériaux avec ce traitement à large spectre se trouvent principalement dans le domaine de l'hygiène.

Antiviral

Antiviral signifie „qui agit contre les virus“ ou „substance active contre les virus“.

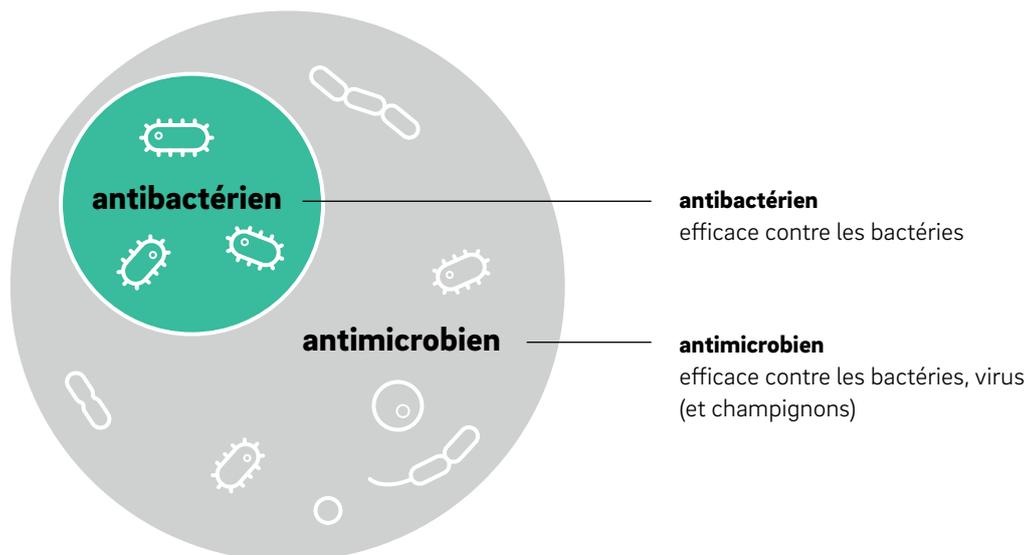
Les bandes de chant REHAU peuvent être dotées de propriétés antimicrobiennes de deux façons.

La différence entre les deux variantes réside dans l'application, la quantité du principe actif utilisé et le temps nécessaire pour obtenir l'effet antimicrobien souhaité.

La substance active utilisée est le verre de phosphate d'argent. Le verre de phosphate d'argent agit comme un biocide et est homologué auprès des autorités nationales/européennes pour une utilisation dans les polymères.

Nous recommandons l'utilisation des bandes de chant RAUKANTEX pro qui, en plus de l'atout esthétique d'un aspect sans joint, évitent l'accumulation de bactéries à ce niveau.

Nos surfaces antibactériennes font partie des solutions REHAU health.protect.



Différence antibactérien / antimicrobien

02 RAUKANTEX health.protect

Versions disponibles :

Variante 1

Protection par laque

La surface de la bande de chant est protégée contre les microbes par une laque spéciale.

Variante 2

Protection laque + matériau de base

Dans la variante 2, le matériau de base est concentré en substance active de verre de phosphate d'argent.

Ces deux variantes sont basées sur le principe actif du verre de phosphate d'argent.

	Variante 1			Variante 2		
Mode d'action antibactérien germes testés	Staphylococcus aureus* Escherichia coli*			Staphylococcus aureus* Escherichia coli*		
Réduction du nombre de germes, test selon JIS Z 2801	> 99,99 % en 24 heures			99,9% en 7 heures		
Action antivirale de la laque ** Virus testés	SARS-CoV-2 COV2019 Italy/INMI1	Influenza H3N2, Influenza H1N1		SARS-CoV-2 COV2019 Italy/INMI1	Influenza H3N2, Influenza H1N1	
Réduction du nombre de virus, test selon ISO 21702	78,62 % après 1 h 91,87 % après 8 h	99,9 % après 24 h		91,87 % après 8 h	99,9 % après 24 h	
Substance active	Verre de phosphate d'argent (CAS 308069-39-8)			Verre de phosphate d'argent (CAS 308069-39-8)		
Disponible pour les matières ci-contre	ABS <input checked="" type="checkbox"/>	PP <input checked="" type="checkbox"/>	PVC <input checked="" type="checkbox"/>	ABS <input checked="" type="checkbox"/>	PP <input type="checkbox"/>	PVC <input type="checkbox"/>
Substance active à usage biocide dans les polymères homologuée auprès des autorités nationales/européennes	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>		

* Germes responsables d'une multitude de maladies infectieuses secondaires, en particulier dans le domaine clinique

** Antiviral vis-à-vis de certains virus

La réduction du nombre de bactéries a été déterminée après un contact des germes avec la bande de chant pendant 24 heures (ou 7 heures) à une température de 36°C.

03 Rapports d'essai



Protection par laque

- Matière ABS, antibactérienne :
Rapport d'essai – Edition 3712.3 et 3712.4
(laques testées : SHGL, G85 et SM)
- Matière ABS, antibactérienne :
Rapport d'essai – Edition 3712.5 et 3712.6
(laques testées : GLS et EM)
- Matière PP, antibactérienne :
Rapport d'essai – Edition 3712.1.1_Rev_1
et 3712.2.1_Rev_1 (laques testées : SHGL, G85 et SM)
- Matière PVC, antibactérienne :
Rapport d'essai – Edition 3774.1_Rev_1
et 3774.2_Rev_1 (laques testées : SHGL, G85 et SM)
- Matière PP, antivirale :
Rapport d'essai no. 2100017/09_01 selon
ISO 21702:2019 et Antiviral Test Certificate
(certificat valable uniquement avec le rapport
d'essai)
- Matière ABS, antivirale :
Rapport d'essai 2020FM32040R01D selon
ISO 21702:2019

Protection laque + matériau de base

- Matière ABS, antibactérienne :
Rapport d'essai 13458/146 du 01.10.2018
certification ISEGA selon JIS Z 2801:2012

04 Autres indications

Nettoyage

La conception antimicrobienne de la bande de chant ne remplace pas le nettoyage ou la désinfection régulière des surfaces du mobilier.

Élimination

D'un point de vue environnemental, la production de déchets doit être évitée ou réduite au minimum, à chaque fois que possible. Élimination des déchets produits conformément à la réglementation en vigueur. Les déchets ne doivent pas être évacués dans les canalisations. Les déchets doivent être éliminés de manière sûre. Leur incinération ou mise en décharge ne doivent être envisagées que s'il n'est pas économiquement viable de les recycler. Du fait de la substance biocide, tout rejet dans le sol, les cours d'eau et les systèmes d'égouts doit être évité.

Mise en œuvre

Traitement de la bande de chant selon les informations techniques s'appliquant au matériau de la bande de chant.



La documentation est protégée par la loi relative à la propriété littéraire et artistique. Les droits qui en découlent, en particulier de traduction, de réimpression, de prélèvement de figures, d'émissions radiophoniques, de reproduction photomécanique ou par des moyens similaires, et d'enregistrement dans des installations de traitement des données sont réservés.

Notre conseil technique, verbal ou écrit, se fonde sur nos années d'expérience, des processus standardisés et les connaissances les plus récentes en la matière. L'utilisation de chaque produit REHAU est décrite en détails dans les informations techniques. La dernière version est consultable à tout moment sur www.rehau.com/TI. Étant donné que nous n'avons aucun contrôle sur l'application, l'utilisation

et la transformation de nos produits, la responsabilité de ces activités reste entièrement à la charge de la personne effectuant une ou plusieurs de ces opérations. Si une quelconque responsabilité devait néanmoins entrer en ligne de compte, celle-ci seraient régies exclusivement selon nos conditions de livraison et de paiement, disponibles sur www.rehau.com/conditions, dans la mesure où aucun accord écrit divergent n'ait été conclu avec REHAU. Cela s'applique également à toutes les réclamations de garantie, étant entendu que notre garantie porte sur une qualité constante de nos produits, conformément à nos spécifications. Sous réserve de modifications techniques.

www.rehau.fr

© REHAU France
Place Cisse
57 340 Morhange